

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 588/SG/CG portant fermeture pour une durée de soixante jours du bar-dancing « La Pergola ».

n° 588/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

17 avril 1968

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro

10 mai 1968

### TEXTE INTÉGRAL

Le bar-dancing sis au carrefour de l'Odéon à Djibouti et dénommé «La Pergola» tenu par M. Vayanos Kyriakis, sera fermé pendant ne durée de soixante jours à partir du jeudi 18 avril 1968.